



## Changement de statut pour étranger

Par **ABDES**, le **28/04/2012** à **12:45**

Bonjour,

Mon récépissé de titre de séjour étudiant étranger, de nationalité algérienne, expire le 09 mai et la j'ai reçus une lettre de la préfecture m'informant que je n'aurai pas a un renouvellement de titre de séjour, en l'occurrence, mon père est de nationalité française et mon grand père est un ancien combattant de la second guerre qui est décédé avant l'indépendance de l'Algérie. Ma question donc est es-que je peux faire une demande de nationalité ou une demande de changement de statut à vie privée vie familiale et surtout pourrai-je le faire même si mon titre de séjour a déjà expirer ??